

LE SPECTATEUR

VOL. I NO. 69

HULL, P. Q., MARDI, 4 FEVRIER 1890

UN AN \$2 ET \$1

LE "SPECTATEUR"
PUBLIÉ PAR N. PAGE, IMPRIMEUR
BUREAUX ET ATELIERS
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.
ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an 06.00
Six mois 3.50
Montreal et Québec: Un an 1.00
Six mois 0.50
Tous autres endroits: Un an 1.00
ANNONCES (mesures nonparées)
Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 6 cts la ligne
Une fois par semaine 5 cts la ligne
Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit:

N. PAGE,
LE SPECTATEUR,
P. O. Boite 425 Hull, Canada.

BULLETIN du "SPECTATEUR"
No 18

LA VENGEANCE D'UN FILS

DEUXIEME PARTIE

LA FOLLE

I

NOUVELLES FIGURES.

Suite

Isidore, à qui s'adressait plus directement cette question, ne parvint à murmurer quelques lambeaux de phrases inintelligibles, tout en tournant le dossier d'une chaise sur laquelle il n'osait s'asseoir. Henriette et ses enfants restaient debout.

Germine prit parole.
—Ma tante,—dit-elle avec une dignité respectueuse, avec une vraie tendresse,— nous ignorons ce qui a pu passer entre notre famille et vous...

— tout ce que nous savons, c'est que nous étions pauvres hier encore, et qu'hier encore nous vivions de vos bienfaits... il paraît qu'aujourd'hui c'est nous qui sommes riches, et nous avons peut-être le droit de venir vous dire: Ne refusez pas de partager avec nous, chacun son tour!

—Germine,—repondit madame Duvernay,—cette démarche vous honore tous les deux vous êtes une brave fille... mais, croyez-moi, n'insistez pas davantage. Il faut qu'entre nous il n'y ait plus rien de commun... je le regrette quant à vous, ma bonne Germaine... mais il le faut!

Dans ces paroles, il y avait évidemment une résolution irrévocable.

—Quoi!—fit Germaine avec une désolation profonde,—eh! quoi... vous ne voulez pas même de notre amitié!

Henriette alla vers elle, lui prit la tête à deux mains, et, laissant sur son front deux vrais baisers de mère, mais en lui disant de façon à faire comprendre qu'elle se seraient les deux derniers:

—Adieu, mon enfant!... Adieu pour jamais!

Il n'y avait plus qu'à se retirer.

—Adieu donc, ma tante!... Adieu, Charlotte!... Adieu Henri!

Et, comme elle craignait d'avoir mis dans ce dernier nom trop de regret, trop de douleur elle s'empressa de sortir.

Son frère la suivit; Henri crut devoir les reconduire.

—Cousin, lui dit tout bas Isidore, je voudrais te parler en particulier, mais à toi seul, puis-je revenir dans un instant?

—Reviens,—répliqua Henri sur le même ton.— Je t'attendrai.

Presqu'au même instant, madame Henriette et les trois jeunes filles s'éloignaient à leur tour.

Resté seul, Henri s'approcha d'une fenêtre donnant sur la rue; il écarta quelque peu le rideau.

—En face, sur le trottoir, Jenny donnait le bras à madame Duvernay.

Derrière elles, marchaient Jeanne et Charlotte.

Celle-ci, comme devinant la présence de son frère, adressa vers la fenêtre un geste amical.

Jeanne aussi s'était retournée, montrant à demi son charmant visage.

—Quelle ravissante jeune fille!—murmura-t-il, étonné de se sentir aussi étrangement ému.

En ce moment, tandis que son regard s'efforçait de ne point encore la perdre de vue il aperçut à quelques pas de là, sur l'autre trottoir, Germaine qui remontait en voiture.

Elle aussi, elle regardait vers la fenêtre.

Henri la vit retomber le rideau.

La sonnette venait d'annoncer un nouveau visiteur.

C'était un jeune homme appartenant à la race de ceux qu'on a tour à tour appelés petits-maitres, incroyables, miriflors, fashionables, lions, gaudins.

Chez celui-ci, le type israélite sautait aux yeux.

—Bonjour, Isaac!—lui dit le jeune Duvernay,—je vous remercie d'être venu aussitôt après la réception de ma lettre.

—Aussi vif en affaires qu'un plaisir!—répliqua le jeune Hébreux, tout en jouant avec sa badine à pomme d'or,— comment... mon pauvre ami te voilà ruiné! Crois que je prends bien part...

—Peut-tu m'acheter en bloc tout ce qui se trouve ici?—interrompit Henri.

—Pourquoi pas! c'est mon métier...

—D'abord, combien dois-tu?

—Vingt-cinq mille francs.

—Bigre!

Le jeune spéculateur fit la grimace.

—Crains-tu donc de ne pouvoir me donner cette somme? questionna Henri, non sans une certaine inquiétude.

—Je ne me prononce pas encore,—reprit Isaac,—le mobilier est très cossu... énormément de bibelots... quelques toiles de maître... un tilbury tout neuf sous la remise et deux beaux chevaux dans l'écurie... car ils en sont aussi, n'est-ce pas tes deux chevaux.

—Oui,—répliqua le jeune Duvernay, qui se sentit presqu'une larme dans les yeux en pensant à son cher Algibeck.

—Tiens!—fit le brocanteur gentleman en désignant un petit tableau qu'il se mit à examiner attentivement,—tiens c'est gentil ça... de qui donc?

—Oh!—négligemment Henri,—ça n'a guère d'importance.

—Hé! hé! je suis d'un tout autre avis, et je crois m'y connaître. Si c'était seulement signé d'un nom au côté, je ne le recéderais pas pour un cinquième de ta dette.

—Vraiment!

—Vraiment. Connais-tu le peintre?

—Oui... oui... c'est un de tes amis...

—Eh bien! dis-lui de venir me trouver... je fais aussi profession de lancer les jeunes artistes, et je me trompe fort, ou je pourrai mettre en réputation celui-là. En vérité, c'est charmant!

—Isaac,—s'écria soudainement Henri,—je te rappellerai plus tard ces paroles, mais juge dès à présent du plaisir qu'elles me font... l'auteur de ce tableau, c'est moi.

—Bah!

—Oui. Et mon père autrefois ne voulait pas... pauvre père! C'est peut-être maintenant tout un avenir. Mais terminons-en d'abord avec le passé. Puis-je payer mes dettes, oui, ou non?

—Intégralement!

—Sans doute.

—Dame! tu pourrais peut-être, vu la situation toute particulière, obtenir de tes créanciers une remise de quinze ou vingt pour cent au moins.

—Jamais! Je fais de cette liquidation de ma jeunesse une question d'honneur.

—C'est très-bien... et là, franchement, je voudrais pouvoir t'y aider, dussé-je ne gagner sur toi qu'un billet de mille, ou même tout simplement ton petit tableau... tiens pour tout droit de courtage. Mais encore faudrait-il avoir sous la main un acquéreur, un amateur...

—Peut-on entrer!—interrompit inopinément la voix d'Isidore.

—Eh!—fit Isaac à voix basse.—Eh! voici justement ce qu'il nous faut...

—Oh! pas celui-là... je te le défends!

Isidore s'avavançait, tournant et retournant avec gaucherie son chapeau dans ses mains.

—Rebonjour, cousin Henri! dit-il,—tiens... c'est monsieur Isaac... comme ça se trouve... ah, mais je suis content qu'il soit là, relativement à la petite proposition que je viens te faire, cousin Henri, pour mon propre compte.

—Quelle proposition, cousin Isidore?

—Voilà. J'ai pensé que tu ne tiendrais peut-être pas à conserver tout ce qui constituait ton luxe de jeune lion... peut-être même que tu ne serais pas fâché de t'en défaire.

—Effectivement,—avoua Henri.

—Très-bien deviné.—fit Isaac,—achevez donc, mon cher monsieur Isidore.

—Voilà!—reprit celui-ci,—mon père m'a dit qu'il me donnerait de l'argent, tout ce que je voudrais d'argent pour m'établir sur un pied fashionable, dans ton genre, quoi. Or... je l'avoue franchement... j'ai si

souvent envié ta voiture, tes chevaux, ton logis de garçon, que ce me serait un grand bonheur de pouvoir tout acheter de toi... oui, tout. Veux-tu... pourquoi pas moi aussi bien qu'un autre?

On ne saurait exprimer la convoitise naïve, mais ardente qui brillait dans l'âme du fils de Guillaume.

Isaac ne se fit aucun scrupule d'en profiter.

—Soit,—répondit-il,—à vous la peau du lion, pour cinquante mille...

—Pour vingt-cinq mille francs,—interrompit Henri,—pas davantage. C'est juste ce que je dois... voici la liste de mes créanciers... promets-moi de les payer dès demain, et je te cède à l'instant la place, cousin Isidore... est-ce un marché conclu?

—Certainement—s'empressa de répondre celui-ci,—mais j'aurai tout, n'est-ce pas... tout?

—Hormis ce petit tableau, que j'ai promis à Isaac pour ses frais de courtage, mais qu'il va me laisser quelques jours encore afin que j'en essaie de suite une copie. Voici plus de six mois que je n'ai touché un pinceau... il faut que je recherche, il faut que je retrouve en moi l'artiste!

—Bonne chance!—répondit cordialement Isaac,—et compte sur moi comme sur un vrai ami.

Isidore n'avait rien remarqué de ce dernier détail. Tout à la joie d'avoir si bien réussi, de posséder enfin ce qu'il avait si longtemps désiré, le fils de Guillaume allait et venait par le salon, touchant aux meubles, aux étoffes, aux objets d'art, en répétant avec une sorte d'ivresse:

—Tout cela est à moi... bien à moi... tout est à moi... tout ce que possédait Henri!

Puis prenant son chapeau. Au revoir dit-il à Henri je me charge de tout examiner n'oublie pas nos petites conventions particulières. Puis il sortit.

Henri le remercia du geste. Puis passa dans la pièce voisine où il se trouva en face d'une jeune femme d'une merveilleuse beauté, sauvée d'une troupe de bohémiens qui l'avaient enlevée toute jeune à sa famille, par madame Duvernay qui l'avait ensuite élevée. Elle avait voué à toute cette famille une reconnaissance sans borne aussi ayant appris le malheur qui frappait ses protecteurs s'était-elle aussitôt rendue chez Henri. Sur le visage du jeune Duvernay elle lut une grande tristesse.

Puis après avoir écouté dans tous ses détails la triste histoire de son ami d'enfance elle jura de vouer son existence à découvrir l'assassin. Les soupçons d'Henri avait fait maître dans son esprit une idée lumineuse. Léona prenant congé du jeune Duvernay se fit immédiatement conduire jusqu'au rond point des Champs Elisées.

II

CHRISTIAN.

Transportons-nous, pour le moment, dans l'une des huttes de la villa des Sans-Soucis.

(A continuer)

AVIS

Est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement du Canada pour la passation d'un Acte d'Incorporation d'une Compagnie ayant pour but de Construire, de Maintenir et d'Ouvrir à la circulation du Public, un pont sur la rivière Ottawa d'un point de la cité d'Ottawa entre le carré Metcalfe et le quai du bateau Passeur au pied de la rue St Patrick à un point quelconque dans la cité de Hull. Tel pont sera ouvert à toute compagnie de chemin de fer et aux véhicules; au trafic des piétons et des passagers. La dite compagnie devra avoir le droit de s'amalgamer avec n'importe quelle compagnie ou compagnies de chemin de fer et corporation pour l'usage du pont.

A. FERGUSON,
Solliciteur des Demandeurs

AVIS

La Compagnie du Chemin de Fer Pontiac & Pacific Junction

Donne par le présent avis, qu'elle fera application à la prochaine session du Parlement du Canada pour les fins suivantes, savoir:

(1)—L'extension de temps pour jeter un pont sur la rivière Ottawa, et pour le complètement du dit chemin de fer jusqu'à Pembroke.

(2)—L'amendement de l'acte de la dite compagnie, relatif à l'issu des débetures par la dite compagnie et en sus la déclaration et la définition des pouvoirs de la compagnie en ce qui concerne ces débetures, aussi, la division par diverses sections de la ligne, du pouvoir d'émission des débetures, et la réduction du montant des débetures sur aucune partie de la ligne et de plus l'obtention de l'autorisation d'émettre une issue spéciale de débetures sur le pont et les approches du pont sur la rivière Ottawa près de la cité d'Ottawa.

Et de plus, la mise en état de la compagnie de construire son pont sur la rivière Ottawa, entre Hull et Ottawa, afin de le rendre utile au passage des véhicules et au trafic général, et de collecter tels péages sur le dit pont, lesquels auront été imposés sur les voitures ordinaires et sur le trafic des passagers, à un taux n'excédant pas le suivant: Piétons deux cents à chaque passage; voiture simple et conducteur, cinq cents; chaque passage: animaux libres, par tête, excepté les moutons et les poulains nourrissons suivant la mère, cinq cents; chaque fois; moutons et porcs par tête, deux cents; chaque fois; chaque croasse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre véhicule tiré par deux ou plusieurs animaux, quinze cents; chaque fois. Les taux ci-dessus comprennent les voyages bona fide de chaque véhicule ainsi que pour d'autres fins.

H. LASSEY MALTBY,
Secrétaire-Trésorier.
Hull, 12 Dec. 1889.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, qu'une demande sera faite à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, par les habitants y intéressés, pour obtenir un acte divisant le canton de Litchfield dans le comté de Pontiac en séparant du reste du territoire du dit canton les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs d'icelui, et en érigeant telle partie séparée en municipalité à être connue comme "Municipalité de la partie sud du canton de Litchfield."

(Signé) J. T. PATISSON
Arch. CAMPBELL
Jno THOMPSON
Contribuables
T. J. O. GRONDIN,
Avocat des requérants
Bryson, 16 Dec. 1889.

Librairie Lapiere

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités: Encadrement, Tapiserie, Rideaux à ressort, Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de Québec, Montreal et Ottawa.
Une Visite est Sollicitée.

Demande d'incorporation.

PROVINCE DE QUEBEC }
DISTRICT D'OTTAWA. }

AVIS est par le présent donné par la corporation du village de Buckingham, qu'elle s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour un acte d'Incorporation qui érige la dit village en une Ville laquelle comprendra l'étendu du territoire suivant, à savoir:

Les Lots, numéro (9), Dix (10), Onze (11), et la moitié Est du lot No. Douze (12) dans le Quatrième Rang, e la moitié Sud du Lot numéro Dix (10), dans le Cinqième Rang, et toute cette partie de la moitié Sud du Lot numéro Onze (11) dans le dit Cinqième Rang, situés sur le côté Sud de la Rivière La Lièvre, tous dans le Township de Buckingham, dans la dite Province.

Village de Buckingham M. H. PALMER,
ham, 5 Dec. 1889. Sec. Trésorier

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par la présente, que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie avec dessein de construire et mettre en œuvre une ligne de chemin de fer qui partira de la ville d'Ottawa et d'un point sur le "St. Lawrence and Ottawa Railway," ou le "Canada Atlantic Railway," qui passera à travers ou proche des villages de Metcalfe, Vernon, Ormond, West Winchester, Winchester Springs, North Williamsburg et Morrisburg, à un point sur la rivière St Laurent dans ou près du dit village de Morrisburg sous le nom de "Ottawa, Morrisburg and New-York Railway Company," avec le pouvoir de construire un pont qui traversera la dite rivière, à un point dans l'état de New-York, qui s'unira avec une ligne ou lignes de chemin de fer dans le dit état de New-York, avec le pouvoir aussi de construire, maintenir et opérer un pont qui traversera la rivière Ottawa, à un point près de la ville d'Ottawa, à un point dans la province de Québec, autant pour le dit chemin de fer que pour le but du commerce et pour les voitures ordinaires, avec le pouvoir de prélever des péages sur le dit pont pour le passage des voitures et personnes, aux taux ne surpassant pas ce qui suit:

Personnes à pied, chaque passage, deux cents; cavalier avec cheval ou mulet, chaque passage, cinq cents; animaux libres, chacun, excepté moutons, cochons, poulains suivant la jument, cinq cents; chaque passage; moutons et cochons, chacun, chaque passage, deux cents; chaque voiture, wagon, d'été et d'hiver, ou autre véhicule tiré par deux ou un animal, chaque passage, quinze cents—ces taux comprenant inclusivement les charges bona fide de chaque véhicule.

La hauteur des arches, traversant le canal et la rivière St Laurent, ne sera pas moins de soixante pieds au-dessus de haute marée. L'interval entre l'aboutissement ou môle à travers le canal principal de la rivière St Laurent sera de toute la largeur du dit canal, ou pas moins de trois cents cinquante pieds, les intervalles entre les aboutissements ou môles de chaque côté du canal ne sera pas moins de deux cents pieds. La hauteur des arches du pont traversant la rivière Ottawa ne sera pas moins de trente pieds au-dessus de haute marée, et l'interval entre les aboutissements ou môles ne sera pas moins de deux cents pieds, ou les arches du dit pont d'être de telle hauteur au-dessus de haute marée, les intervalles entre les aboutissements ou môles et les péages prélevés, devront être de tel sorte qu'il reçoive l'approbation de son Excellence le Gouverneur-Général en conseil avec le pouvoir de s'amalgamer avec, et d'obtenir pouvoir sur aucune ligne de chemin de fer et ponts, ou dedans ou par dehors la puissance du Canada, et, avec le pouvoir aussi de construire et rouler des "tramsways," bacs bateaux à vapeur, vaisseaux et barges, en union avec le dit chemin de fer et ponts.

J. P. WHITNEY,
Solliciteur des requérants.
Daté à Morrisburgh,
29 Novembre 1889.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagne s'en souviennent, notre journal ne coûte qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine

Bryson Graham ET CIE.,

L'établissement le plus
considérable d'Ottawa

POUR
CHAUSSURES

PARDESSUS

HARDES FAITES

ETOFFES a ROBES

Etoffes a Manteaux

COUVERTES
et LAINAGES

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton,
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie.

"LE SPECTATEUR"

MARDI, 4 FÉVRIER 1890.

La division du Comté d'Ottawa

Il va s'opérer dans le gouvernement
local de grands changements dans le
remaniement des sièges. A la séance
de jeudi dernier M. David a présenté
une adresse concernant l'augmentation
de la représentation à l'Assemblée
Législative.

En réponse à cette adresse, M. Mercier
a trouvé nécessaire de donner quel-
ques explications avant que le projet
vienne devant la chambre afin que les
députés se préparent en conséquence.

Voici les projets de M. Mercier rela-
tivement à la division des comtés et au
nombre de députés qu'il veut leur ac-
corder. Montréal avec une population
de 140,000 âmes aura six sièges au
parlement; Rimouski avec une popu-
lation 33,000 habitants aura deux
représentants; Richmond et Wolfe en-
semble, avec 26,000 âmes auront
deux députés. Il en sera de même de
Chicoutimi et Saguenay qui, à eux deux
forment une population de 32,000 âmes;
de même aussi pour Drummond et Ar-
thabaska qui représentent une popula-
tion de 37,000 habitants.

Quant au comté d'Ottawa, a dit M.
Mercier, jeudi, je dois dire que j'ai
rencontré certaines difficultés. Hull
demande un représentant pour lui seul;
quoique je ne trouve pas sa demande
injuste, nous nous trouvons dans l'im-
possibilité d'acquiescer à sa demande.
D'ailleurs je dois déclarer qu'en dehors
des grands centres et autres villes, qui
ont des droits acquis, je ne suis pas en
faveur d'accorder des députés aux
villes.

Quant à la division des collèges élec-
toraux, autres que celui d'Ottawa, nous
ne sommes pas en mesure de nous pro-
noncer, mais, nous croyons pouvoir en
devoir dire ce que nous pensons de la
division du comté d'Ottawa telle qu'an-
noncée par M. Mercier.

D'abord, il est certain que ce serait
un grand désavantage pour notre comté
si la division en deux s'opérait, avec
la ligne de démarcation sur la rivière Ga-
tineau, et la partie du comté qui s'étend
depuis la Gatineau jusqu'au comté
d'Argenteuil et à l'extrême nord du
comté de Terrebonne, laquelle forme-

rait alors un nouveau collège électoral,
ne se trouverait guère mieux qu'elle ne
l'est actuellement.

Nous sommes informé que les pa-
roisses et les townships à l'Est de la
rivière La Lièvre protestent énergique-
ment contre telle ligne de démarcation
et qu'ils doivent envoyer à Québec de
fortes protestations.

Il serait peut-être à propos de dire
que nous venons de démasquer la trame
ourdie par certains prétendus libéraux
et nationaux dans le but de faire divi-
ser le comté et de le faire représenter,
non dans l'intérêt du public, mais
au bénéfice de quelques intéressés seu-
lement.

M. Mercier dit qu'il a pris des in-
formations, et que ce n'est qu'après
avoir été sibi bien renseigné qu'il s'est
décidé à établir la ligne de démarca-
tion qu'on a déjà nommée plus haut.

Mais, où, à quelles sources, M. Mer-
cier s'est-il si bien renseigné, où a-t-il
puisé ses informations? Nous n'en sa-
vons rien, et nous ne connaissons au-
cune personne influente dans le comté
qui s'occupe d'affaires publiques d'une
manière honnête droite et désintéressée
qui ait été consultée à cet effet. Nous
avons pris la peine, nous, de nous in-
former auprès de personnes compé-
tentes dans la matière, et à aucune
d'elles avait-on demandé une opinion
quelconque.

D'ailleurs, nous reviendrons plus
longuement sur ce sujet dans notre
prochain numéro et nous promettons à
nos lecteurs d'intéressantes découvertes
et de précieux renseignements au sujet
de cette affaire de division du comté
d'Ottawa.

INCENDIE

Lundi matin, près de la Gare
Union, vers une heure et demie, le
feu se déclara dans une remise où
se trouvaient 14 chars de première
classe évalués à environ \$200,000.

Parmi ceux-ci étaient le char
spécial de Lady MacDonald et celui
du gouvernement.

Les flammes se propagèrent avec
rapidité et on craignit pour un instant
qu'elles ne se communiquent
aux piles de bois avoisinantes.

Tous les dévotiers se rendirent
sur les lieux du désastre en peu de
temps et après trois heures de tra-
vail ardu ils réussirent à combattre
les progrès de l'élément dévastateur.
Au cours de l'incendie au moyen
d'une locomotive, 9 des chars
furent sauvés du feu, de sorte que
cinq seulement furent détruits. Les
pertes s'élevèrent à \$70,000.

VOLEURS

Samedi dernier, plusieurs de nos
lecteurs ont peut-être vu dans nos
rues, quatre jeunes gens à mine un
peu suspecte qui se promenaient ici
et là d'un air furtif et incertain.

C'étaient les jeunes Ed. Desjar-
dins, Pat Quinn et J. Lachapelle
d'Ottawa ainsi qu'un étranger, en
quête d'un champ libre où ils au-
raient pu facilement commettre
leurs vols.

A Ottawa ils avaient volé, la
veille, des montres et divers autres
articles de bijouterie; la même
journée, ici, ils avaient enlevé chez
M. Ardouin dans la rue Langevin,
un porte-monnaie contenant une
piastre. Voici comment ils avaient
opéré dans le dernier cas: Deux
d'entre eux entrèrent vers onze
heures du matin pour se procurer à
boire et prendre des informations
qu'ils disaient avoir besoin. M. de
Ardouin était seule et pendant
qu'elle se dirigeait vers la cuisine
suivie par l'un des filous, l'autre
monta au deuxième étage et
s'empara du porte-monnaie en ques-
tion.

Après s'être désolés, nos deux
gars sortirent, prirent la piastre et
jetèrent dans la cour chez M. Rou-
leau, le porte-monnaie qui fut
trouvé plus tard.

Samedi, les quatre voleurs com-
mirent quelques autres dépréda-
tions lorsqu'enfin vers minuit, ils
furent arrêtés au coin chez M. La-
celle par MM. Guilbault et D'Aoust.

Celui-ci téléphona de suite à
Ottawa et sept hommes de police
vinrent opérer l'arrestation des re-
négats qui ont été logés au violon à
Ottawa et condamnés au péniten-
cier.

L'Experimentation Agricole

Notes sur la Station Agronomique
d'Ottawa.—Services qu'elle peut
rendre aux cultivateurs de
la Province de
Québec

IV

Je n'insisterai pas sur les services
évidents que les fermes expérimen-
tales sont appelées à nous rendre.
Leur utilité, admise par tous les
agronomes modernes, ne saurait
être mise en doute par la partie
éclairée de notre population agric-
ole.

Il est cependant permis de se de-
mander si nos compatriotes en gé-
néral ont bien pris jusqu'à présent
un intérêt suffisant dans l'organisa-
tion et le but de l'institution
fondée expressément pour l'avant-
tage de leur province. Quand on
compare le nombre de personnes
qui ont visité la ferme centrale
d'Ottawa, qui sont mises en commu-
nication avec son personnel, qui
ont cherché à participer à ses expé-
riences, on regrette, je dois l'avou-
er, que les agriculteurs de Québec
ne soient pas plus nombreux.

Nos hommes instruits, nos hom-
mes d'influence pourraient faire un
bien immense en s'employant cha-
cun dans sa sphère, à réveiller l'at-
tention de leurs concitoyens, à les
faire rivaliser de zèle avec les habi-
tants des autres provinces dans
l'étude et l'observation des
travaux de la ferme expérimentale.

Il n'y a pas à se faire d'illusion,
la question agricole demande, de
nos jours plus que jamais peut-être,
le secours du calcul et du raisonne-
ment. Les industries des villes,
tout en nous assurant des débou-
chés, nous font une guerre terrible
en attirant nos populations rurales
en les arrachant à la vie champêtre
par l'appât de gros salaires. Le
seul moyen d'enrayer ce mouve-
ment, qui semble prendre des pro-
portions dangereuses, c'est de faire
adopter par nos cultivateurs des
méthodes nouvelles, des procédés
plus rémunérateurs afin de rétablir
l'équilibre entre la valeur du tra-
vail à la campagne et la valeur du
travail à l'usine.

On aura beau prêcher la noblesse
de l'agriculture, parler des Romains
confiant les rênes de l'état à un
simple laboureur, citer les poètes
qui ont chanté tour à tour le bon-
heur de la carrière agricole, tout
cela ne suffira pas à remonter le
courage du cultivateur, ni à l'atta-
cher davantage à sa profession. Au
lieu de lui déclarer la poésie
sentimentale, montrons lui par les
résultats d'une expérience judi-
cieuse et désintéressée comment il
peut doubler ses récoltes, comment
il peut augmenter ses revenus.
Lorsque ses fils verront que l'agri-
culture peut récompenser le tra-
vail aussi bien que l'industrie des
villes, ils resteront attachés à la
ferme paternelle et n'ambitionner-
ont pas d'autre voie pour arriver
à la prospérité.

Au lieu de chercher à persuader
au cultivateur routinier qu'il est
un Cincinnatus, tâchons de l'amener
à recourir aux diètes de l'expé-
rience, à lui faire accepter les amé-
liorations qui s'imposent par la né-
cessité des temps.

Si l'industrie peut accorder un
généreux salaire à ses ouvriers,
c'est parce qu'elle a su perfectionner
et qu'elle perfectionne chaque jour,
ses moyens de production. Elle a
eu recours aux données de la sci-
ence pour remplacer la force mus-
culaire par les forces tenues en ré-
serve dans la nature. Non contente
de détourner le cours des rivières
pour s'en faire des pouvoirs moteurs
capables de multiplier le pouvoir
des bras, elle va jusque dans les
entraîlles de la terre chercher le
combustible pour engendrer la va-
peur, cette cause merveilleuse de
nos révolutions économiques.

A l'exemple de l'industrie, il faut
que l'agriculture perfectionne ses
moyens de production. Il faut
qu'elle utilise les ressources de l'in-
telligence pour multiplier la valeur
des bras. Il faut qu'elle sache ti-
rer parti des éléments tenus en ré-
serve pour l'homme dans la création.
Comme l'industrie, qu'elle ne se con-
tente plus des forces ordinaires;
mais qu'elle s'empare des engrais
artificiels que nos montages ré-
cèlent dans leurs flancs, en quantité
si grande et d'une extraction si fa-
cile. Nos carrières de pierre cal-
caire et nos dépôts de phosphates,

voilà une source puissante de pro-
grès agricole. Il est certain que
les engrais artificiels sont appelés,
à eux seuls, à opérer dans notre agri-
culture une révolution aussi radica-
le que celle produite par la va-
peur dans le monde industriel. Et
la considération de cette perspec-
tive est loin d'avoir échappé à
l'attention du directeur de la ferme
expérimentale. A peine si un seul
essai de culture y est entrepris sans
que les engrais chimiques figurent
pour quelque chose dans ses résul-
tats. Et tel est le bon moyen de
les populariser.

La formation chimique du plâtre
fut connue longtemps avant son
utilisation comme engrais. Les sa-
vants n'ignoraient pas, que théo-
riquement, il entrait dans la com-
position des plantes; cependant il
fallut une expérience toute acci-
dentelle pour faire connaître ses
principes fertilisants. On prétend
qu'un ouvrier allemand, employé
dans une carrière de gypse, suivait
un étroit sentier à travers une
prairie pour aller à son travail et
en revenant il fut remarqué que
l'herbage bordant immédiatement
le sentier présentait une apparence
plus riche que le reste de la prairie.
On en conclut à l'action bienfai-
trice de la poussière de plâtre
échappée des hardes de l'ouvrier
dans son trajet, et le plâtre devint
promptement un objet de faveur
parmi les cultivateurs. Tout le
monde sait que, ce fut grâce à un
argument tiré de l'expérience, que
Franklin réussit, à son tour, à faire
apprécier le plâtre par ses concitoy-
ens de la république voisine.

Mais, me dira-t-on, comment étu-
dier et suivre les opérations d'une
station expérimentale située à dis-
tance et embrassant des essais aus-
si nombreux, aussi variés?

D'abord il importe de savoir que
chaque entreprise, chaque culture,
chaque mouvement pour ainsi dire,
sont inscrits et notés dans des ré-
gistres particuliers, tenus avec mé-
thode. Les faits et observations
sont tellement classés et co-ordon-
nés qu'il est facile d'obtenir des
renseignements spéciaux en écri-
vant à l'administration. Quant à
la marche générale de l'établisse-
ment, on peut la suivre avec satis-
faction au moyen du Bulletin, qui
est publié périodiquement et en-
voyé gratuitement à quiconque en
fait la demande. Ce Bulletin est
publié en français aussi bien qu'en
anglais.

Toute lettre, échantillon ou
communication quelconque, peuvent
être transmis franco par la poste
en étant adressés à: Monsieur le
Directeur de la Ferme Expérimen-
tale à Ottawa.

Je disais que l'établissement
n'était pas encore entré dans la pé-
riode des conclusions. Il est bien
certain que son utilité enseignante
grandira avec le temps; mais,
même dans son état encore rela-
tivement embryonnaire, le cultiva-
teur intelligent le visite avec beau-
coup de profits et en rapporte des
idées, des connaissances précieuses.
Un horticulteur de l'ouest d'Onta-
rio écrivait que trois heures passées
sur la ferme l'avaient amplement
dédommagé de son voyage à Ottawa.
Pourquoi un habitant de la provin-
ce de Québec ne trouverait-il pas
également son compte à visiter
cette institution? Si la vue seule
de la station agronomique l'indom-
nise de ses dépenses, il se trouvera
à contempler par dessus le marché,
et sans frais, les autres merveilles
tant architecturales que naturelles,
qui ornent la capitale fédérale et
ses environs.

Nos différentes associations: les
sociétés d'agriculture, les cercles
agricoles peuvent être des intermé-
diaires efficaces pour tenir leurs
membres au courant des travaux
de l'institution, dont je viens de
faire un exposé bien faible et bien
imparfait.

M. l'abbé Montminy disait l'an
dernier, devant la Société d'Indus-
trie Laitière:

Les cercles agricoles sont de puis-
sants promoteurs de la création des
fabriques de beurre et de fromage, et
par conséquent, de précieux auxiliai-
res pour notre société d'industrie
laitière.

Ce témoignage venant de la part
d'un homme qui a lui-même obtenu
des succès étonnants, par et au
moyen d'un cercle agricole, doit
pousser chacun à faire quelque chose
pour augmenter le nombre de sem-
blables sociétés dans la région qu'il
habite.

Pour ma part je voudrais voir
chaque localité posséder son cercle
agricole et je voudrais voir ses

officiers en correspondance avec la
direction de la ferme expérimentale.
Aux réunions régulières le Bulletin
serait lu, commenté et discuté.

Plus que cela, je voudrais que les
cercles agricoles se missent en rap-
port avec nos compagnies de che-
min de fer pour obtenir des billets
à taux réduits en faveur de leurs
membres désireux de faire le voya-
ge d'Ottawa. On accorde bien des
prix excessivement limités dans les
excursions organisées pour des par-
ties de Crosse, des courses, des
cirques et autres amusements; pour-
quoi les mêmes avantages ne se-
raient-ils pas obtenus pour aider
notre classe agricole à s'instruire, à
s'avancer dans son art? Les che-
mins de fer ne sont-ils pas les plus
intéressés dans les progrès maté-
riels du pays? Tout ce qui tend à
développer le chiffre de la produc-
tion nationale, ne tend-il pas en
même temps à grossir le chiffre de
leurs recettes?

Pour conclure je dirai: Cultiva-
teurs de la Province de Québec,
c'est dans votre intérêt que le gou-
vernement a entrepris cette œuvre
d'expérimentation; c'est avec les
deniers publics qu'elle a été orga-
nisée, qu'elle est dirigée et mainte-
nue. Ces deniers ont été ainsi affectés
par vos députés au Parlement,
dans le but louable de promouvoir
le progrès agricole; mais, pour que
ces sacrifices vous soient utiles, il
faut le concours de votre intelligen-
ce et de votre bonne volonté.

En autant que vous y êtes con-
cernés, le succès de la Ferme Expé-
rimentale est entre vos mains.

J. A. CHICOYNE.

COURRIER D'AYLMER

M. Charles Devlin, Ecr. marchand,
a été élu maire de la corporation du
village d'Aylmer.

La Cour Supérieure a siégé hier
sous la présidence de l'honorable juge
Malhot. Plusieurs jugements impor-
tants ont été rendus.

M. Charles Moussette, fils de M.
Antoine Moussette, gouverneur de la
prison est arrivé ces jours derniers de
Philadelphie. Il remplace temporairement
M. Draper dans ses fonctions
et s'acquitte très bien de sa tâche
comme tour-à-tour.

Il y a actuellement 10 prisonniers à
la prison d'Aylmer.

Il n'y a plus de maladie à la prison.

Louis Charrette, de Ironsides, a
payé \$174, amendes, frais et dépens
pour avoir vendu de la biisson sans
licence Onézime Groulx en était le prin-
cipal témoin.

M. le Capit. Louis Roberge et sa
dame, sa demoiselle, ainsi que M. N.
Pagé et sa dame de Hull étaient à Ayl-
mer, hier, les hôtes du géolier de la
prison.

L'Indépendant Littéraire

Nous trouvons dans L'INDE-
PENDANT LITTÉRAIRE (1),
cette revue parisienne, où il y a
tant de choses intéressantes à glan-
ner, les vraies raisons qui ont fait
abandonner au Directeur du Théâ-
tre-Libre l'idée de jouer le Pater de
M. Coppée. Après le refus de la
Censure pour la Comédie-Française.

..... Le Théâtre-Libre dit notre
confrère, a eu un moment l'inten-
tion de représenter la pièce, puis
tout d'un coup abandonna cette
idée, à laquelle M. Coppée avait en-
tièrement souscrit et... souri. Nous
croyons être bien informé en don-
nant comme motif à ce revirement
soudain les observations mêmes de
la censure. M. Antoine aurait été
menacé dans son privilège. En effet
on tourne un peu la loi au Théâtre-
Libre et il serait difficile de sou-
tenir qu'il n'y a pas recette, dans le
sens absolu du mot, puisqu'il y a
abonnements. La censure veut bien
fermer les yeux: encore faut-il
qu'on ne les lui rouvre pas en la
taquinant trop fort. M. Antoine
s'est incliné et il a eu raison.

Puisque nous tenons L'INDE-
PENDANT LITTÉRAIRE, signa-
lons encore, trouvée dans le der-
nier numéro du 15 janvier, une
lettre inédite d'Alfred de Musset
très pinante, très amusante aussi,
adressée à certain critique, qui n'a
jamais dit son nom depuis, et pour
cause.

1. Direction à Paris, 31, rue de Poissy.— Abonne-
ment 10 fr. Union postale, 12 fr.

Nouvelles Générales

Le gouvernement fédéral se pro-
pose de diminuer les dépenses et
contrôlables de l'année 1890-91 de
\$850,000.

Il y a aux Etats-Unis 3,000
femmes-médecins dont les appointe-
ments annuels varient de \$5,000
à \$20,000.

La compagnie du chemin de fer
de Vaudreuil et Proscott a présenté
hier une pétition au gouvernement
demandant que son nom soit chan-
gé en celui de Montréal et Ottawa.

La Minerve annonce, qu'elle
sera prochainement publiée tous
les jours à huit pages. Nous félici-
tons notre confrère sur sa prospé-
rité et son esprit d'entreprise.

M. C. S. O. Boudraux, canadien-
français, chef d'atelier du Citien
et l'un des meneurs des typogra-
phes, menace à Ottawa de
poursuivre le journal le Canada en
diffamation.

M. Paul Blouet, universellement
connu sous le nom Max. O'Rell,
donnera des conférences à Ottawa
demain.

Voici un état du trafic du Paci-
fique Canadien du 14 au 21 janvier
1889:

Recettes en 1890... \$218,000
" 1889..... 189,000

Augmentation pour 1890 \$29,000

La Free Press d'Ottawa dit que
si M. McCarthy et le colonel Deni-
son sont sincères dans la campa-
gne qu'ils ont entreprise contre la
langue française, ils devront insis-
ter pour que l'on fasse disparaître
la devise " Dieu et mon droit " qui
orne l'écusson royal d'Angleterre.

Peter J. Claessen président de la
Banque Nationale fut arrêté ce ma-
tin sous l'accusation de détourne-
ment de \$432,406 des fonds de la
dite banque. Il donna une caution
de trente mille dollars et il sera
examiné mercredi. Il refuse toute
entrevue et dit qu'il n'a rien à ajou-
ter à ce qu'il a dit hier.

Une terrible maladie dont le
siège est les boyaux, circule avec fu-
reur parmi les Persans. Cette épi-
démie fait 100 victimes par jour.

Pendant le mois de janvier les
recettes de la douane à Montréal
ont été de \$669,652,71 contre \$692,
518,85 pendant le même mois en
1889, soit une diminution de \$21,
866,14 pour cette année.

Au département du revenu de
l'intérieur les recettes de janvier
ont été de \$127,305,22, soit une di-
minution de \$8,434,19 pour cette
année.

Le père Lemay, père de 12 en-
fants vivants, désireux de bénéfi-
cier de la nouvelle loi qui ac-
corde 100 acres de terre aux familles
qui ont ce nombre de rejetons a
adressé une requête en vers qui
commence ainsi:

J'ai douze enfants vivants, tous d'un amour légitime.
Et s'il m'en faut encore pour servir notre patrie
Et pour servir d'exemple à nos concitoyens,
Dites-le, ça me va. J'ai les mêmes moyens.

Exemple de la grande fécondité
de notre race. A Trois Pistoles,
deux cultivateurs nommés Ouellet
et Belisle ont chacun quinze en-
fants. Dans Bellechasse, un nom-
mé Gingras compte une progénitu-
re de trente-quatre enfants; un
nommé Chrétien de l'Islet en a
vingt et un. M. Vaillancourt, de
Kamouraska, vient de faire bap-
tiser son trente-septième héritier.
On demande des meilleurs.

Les Etats-Unis ont un grand mar-
ché au Canada. En 1887 ce dernier a
acheté des Etats, des marchandises pour
\$51,000,000. En 1883, 1884 et 1885
le Canada acheta des Etats-Unis plus
que tous les autres pays et de l'hémis-
phère occidental.

Le nouveau gouvernement du Brésil
a promulgué un décret établissant le
mariage civil.

Le duc et la duchesse de Connaugh
doivent visiter Montréal au printemps
avec leur suite.

Les Armours de Chicago, ont fait
en 1889 des affaires pour 60 millions,
employé 6,000 personnes et fait met-
tre en salaisons 1,200,000 porcs, 600,
000 bêtes à cornes et 250,000 moutons.

La valeur des chevaux exportés du
Canada aux Etats-Unis pendant l'an-
née 1889 a été de 2,169,792. La valeur
totale des chevaux exportés du Canada
dans tous les pays du monde y compris
les Etats-Unis a été pendant la même
période, de 52,220,802.

Marchandises Seches

LA VENTE

LA VENTE

LA VENTE

CHEZ LAROSE & CIE.

CHEZ LAROSE & CIE.

CHEZ LAROSE & CIE.

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

POUR LE MOIS DE JANVIER
POUR LE MOIS DE JANVIER
POUR LE MOIS DE JANVIER

LAROSE & Cie
NO. 101
Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

Assemblée du Conseil

A l'assemblée du conseil, hier, les comptes et les correspondances suivants ont été lus et renvoyés à leurs comités respectifs.

D. C. Simon, demande de \$9.15 pour frais de pension de Zéphirine St Amant, à la prison.

Geo. Bonneville, boucher, demande qu'on lui fasse remise de l'argent qu'il a payé en surplus de la taxe des étaux de bouchers laquelle est en force actuellement.

Mde Dieudonné Delorme demande une diminution de taxes.

M. T. P. Sabourin demande à être nommé secrétaire de l'aqueduc.

M. A. Perrotton demande à être nommé assistant secrétaire-trésorier.

M. Philéas Thibault demande à être nommé collecteur des taxes d'eau.

MM. Stanislas LaFrance et Basile Normand demandent à être admis dans la force de police.

M. Fabien Soullière aimerait à devenir pompier.

Les locataires du bloc Scott dans la rue Main demandent que la Stand des cochers de place soit placée à un autre endroit que devant leurs portes.

MM. Blondin et Landry tiennent un compte de \$21, vente de nourriture pour les chevaux des pompes.

Un compte de M. Lafond au montant de \$3 pour une paire de couvertures fournies à la station de police.

Un rapport du chef Genes demandant que la charte soit amendée de manière à permettre aux hommes de police d'arrêter toutes personnes qui glissent dans les rues où qu'ils conduisent des chevaux à une allure modérée.

Le secrétaire-trésorier n'a pas été réengagé au cas ou la santé de M. Laferrière ne lui permettrait plus de remplir cette charge. Cette nomination aura lieu cette semaine.

Un comité a été nommé pour recevoir des héritiers Wright la réserve voisine du bureau de poste. M. le Maire a été autorisé à signer tout documents à cet effet.

M. D'Aoust a été notifié de ne pas commencer à présent la construction de l'hôtel de ville, mais d'attendre que la réserve ait été reçue et inscrite au nom de la corporation.

Le conseil s'est ajourné.

Comités Permanents

A l'assemblée d'hier, les échevins suivants ont été nommés pour faire partie des divers comités municipaux :

FINANCES.

Viau, Barette, d'Orsonnens, Aubry et Champagne.

EAU ET INCENDIES.

Wright, Viau, Thibault, Dumais et Ardouin.

RÈGLEMENTS.

Barette, d'Orsonnens, Aubry, Ardouin et Champagne.

RUES ET AMÉLIORATIONS.

Wright, Viau, Thibault, Aubry et Dumais.

MARCHÉS.

Wright, Barette, Thibault, Ardouin et Dumais.

SANTÉ.

Wright, Viau, d'Orsonnens, Aubry et Champagne.

Quatre Comètes à l'horizon

Les astronomes sont destinés cette année à avoir bien des émotions. En effet, d'après les calculs faits récemment dans les observatoires, ils auront, dans le courant de l'année 1890, la visite de quatre comètes dont la périodicité a été constatée.

Ces comètes sont peu lumineuses et par suite d'une observation peu facile. Elles portent le nom des astronomes qui les ont découvertes, de Brorson, d'Arrest, de Coggia et de Denning.

Leur apparition cependant n'est rien moins que sûre : car elles peuvent passer dans le voisinage de quelque corps céleste qui transformerait leur orbite et qui pousserait même l'audace jusqu'à les annexer à son cortège de satellites.

Il est aussi possible, étant donné la fragilité des comètes, qu'elles se brisent en plusieurs morceaux. Ce grave accident est arrivé à la comète Biela et plus récemment encore à celle de Brooks justement pendant que, de notre terre, les astronomes avaient l'œil sur elles.

Courrier de Hull

La Police d'Ottawa

Le département de la police d'Ottawa a collecté l'an dernier \$6,000 d'amendes. Le nombre des arrestations a été de 1023.

A Hull

M. C. Preston de la cie. manufacturière d'allumettes Diamond de Philadelphie est à Hull en négociation avec M. Eddy pour l'achat d'une quantité de machines.

Les Malles Canadiennes

Aujourd'hui a eu lieu, au département des postes l'ouverture des soumissions pour le transport des malles.

Personnel

M. L. N. Champagne part demain pour Québec d'où il ne reviendra que vendredi.

M. Rochon

La santé de M. Rochon s'améliore à chaque jour. Les nouvelles qui ont circulé relativement à l'état critique dans lequel se trouvait l'ex-représentant du comté d'Ottawa, sont fausses.

A l'Eglise

Dimanche a eu lieu la bénédiction des cierges. Le révd. Père Grandfils a fait le sermon et le Révd. Père Harmon a chanté la messe.

La Grippe

M. Benjamin Sulte qui souffrait beaucoup des suites de la grippe est maintenant rétabli.

Le Secrétaire-Trésorier

Si aucune complication ne se présente d'ici à ce soir dans la maladie de M. Laferrière, le médecin fin le soigne, le Dr. Gaucher, répond du succès de son cas.

Nouvelle Eglise

M. Jacques Morin de Hull, vient de terminer l'église catholique de Cobden. Il est reparti de suite pour Reabrew ou il a quelques réparations à faire subir à l'église de l'endroit.

On demande

Un jeune homme actif parlant l'anglais et le français trouvera un bon emploi et un bon salaire en s'adressant à M. A. J. Ribout No. 128 rue Main Hull.

Nouveau Chemin de Fer

Le premier train de passagers vient de circuler sur le chemin de fer Vaudreuil et Prescott. La distance parcourue a été de Vaudreuil à Hudson près de Rigaud. Le convoi portait M. et Mde McMillan, M. Charlebois l'entrepreneur, le juge Foster, MM. Monge-nais, Roy et plusieurs autres.

Les Chantiers

On dit que 4,000,000 de billots seulement seront coupés cet hiver dans les chantiers de l'Ottawa. L'an dernier la coupe avait été de 4,750,000 billots.

Bons conseils

Abonnez-vous au Spectateur, le seul journal français du comté d'Ottawa.

Achetez "le Spectateur" pour l'envoyer à vos amis de l'étranger.

Payez à bonne heure toutes vos dettes envers l'administration du journal.

A Vendre

Bon poste de commerce situé dans un des meilleurs centres de la ville, à proximité de l'hôtel de ville, du marché et du bureau de poste. Vente à des conditions très faciles. S'adresser au bureau de ce journal 154 rue Main.

En pont sur l'Ottawa

Judi dernier, au parlement fédéral M. Perley a présenté une pétition demandant une charte pour une compagnie qui désire construire un pont interprovincial entre Ottawa et Hull.

Service Funèbre

Judi matin, les élèves des frères chantaient un service pour le repos de l'âme du Rev. P. Cauvin. Ils préparent actuellement un splendide *Miserere* en trois parties qui sera chanté à cette occasion.

La Pulpe

Une grande quantité de pulpe de bois est expédiée chaque jour des usines Eddy vers les marchés américains.

Personnel

M. Honoré Laferrière et sa dame de Winooski sont en visite à Hull, chez M. J. O. Laferrière.

Le Comté d'Ottawa

Nous trouvons les chiffres suivants dans le rapport annuel des statistiques municipales de la Province de Québec. Dans le comté d'Ottawa le nombre de résidents est de 41,451; le nombre de contribuables 8,995. La propriété taxable est évaluée à \$5,072,316, et la propriété exempte de taxes à \$286,725. Les recettes ont été de \$153,353, et les paiements de \$146,589. L'actif est porté à \$254,788, et le passif à \$159,105.

Le Commerce de Bois

25,000,000 de pieds de bois seront expédiés cet été sur les marchés américains via le canal Rideau. Il y a dix ans, 1,000,000 de pieds seulement passaient par cette route. Les barges canadiennes, d'après le traité de Washington, ne peuvent aller plus loin qu'Oswego avec du fret.

Malade

M. Jack Scott frère du Maire Scott est dangereusement malade d'une pleurésie.

La Gardé d'Honneur

Vendredi auront lieu à l'église paroissiale les exercices de la Gardé d'Honneur du Sacré-Coeur. Que tous les membres s'y rendent.

AVIS

La Compagnie du Chemin de Fer Pontiac & Pacific Juncton

Donne par le présent avis, qu'elle fera application à la prochaine session du Parlement du Canada pour les fins suivantes, savoir :

(1)—L'extension de temps pour jeter un pont sur la rivière Ottawa, et pour le compléter du dit chemin de fer jusqu'à Pembroke.

(2)—L'amendement de l'acte de la dite compagnie, relatif à l'issu des débetures par la dite compagnie, et en sus la déclaration et la définition des pouvoirs de la compagnie en ce qui concerne ces débetures, aussi, la division par diverses sections de la ligne, du pouvoir d'émission de débetures, et la réduction du montant des émissions sur aucune partie de la ligne et de plus l'obtention de l'autorisation d'émettre une issue spéciale de débetures sur le pont et les approches du pont sur la rivière Ottawa près de la cité d'Ottawa.

Et de plus, la mise en état de la compagnie de construire son pont sur la rivière Ottawa, entre Hull et Ottawa, afin de le rendre utile au passage des véhicules et au trafic général, et de collecter tels impôts sur le dit pont, lesquels auront été imposés sur les voitures ordinaires et sur le trafic des passagers, à un taux n'excédant pas le suivant :

Piètons deux cents à chaque passage; voitures simple et conducteur, cinq cents; chaque passage; animaux libres, par tête, excepté les moutons et les poulains nourrissons suivant la mère, cinq cents chaque fois; moutons et porcs par tête, deux cents chaque fois; chaque carrosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre véhicule tiré par deux ou plusieurs animaux quinze cents chaque fois. Les taxes ci-dessus comprenant les voyages *bona fide* de chaque véhicule ainsi que pour d'autres fins.

H. LASSEY MALTBY,

Secrétaire-Trésorier.

Hull, 12 Déc., 1889.

9 Cords in 10 HOURS
Runs Easy
NO BACKACHE

BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who fully used. Agents can be had where there is a vacancy. A NEW INVESTMENT for filling saws sent free with each machine by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert can without it. Adapted to all crosscut saws. Every one who owns a saw should have one. No duty to pay on manufacture in Canada. Ask your dealer or write TOLING SAWING MACHINE CO., 208 to 211 S. Canal St., Chicago, Ill.



AVIS

POIDS ET MESURES

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond.

1. L'Acte des Poids et des Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections irrégulières des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (Forme O, 6, avec les mots "Original pour le commerçant," imprimés comme entête) bien rempli et estampillé, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent exactement en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérifications ne sont d'aucune valeur à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bonne ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour les certificats de licences; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats bien et dûment estampillés, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,

Commissaire

Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 15 avril 1889.

Si vous êtes atteints de la "GRIPPE"

BUVEZ LE

VIN DE QUININE Campbell

Le meilleur remède en existence.

Le tonique le plus fortifiant.

Méfiez vous des contre-façons. Pour être certain d'avoir le vrai remède, allez Médical Hall.

No. 84 Rue Principale, Hull, P. Q.

Cooke & Helmer PHARMACIENS

Avis de Faillite

In re.

J. A. ALLARD DE HULL.

FAILLITE

Les sous-signés vendront par encan public à leur salle No. 35 rue St-Jacques

Samedi le 7er jour de Février 1890

A 11 hrs. A. M. tout l'actif de la dite faillite consistant en un :

Stock de chaussures etc \$1036 34
Fixtures 25 00

Dettes de livres, montant 475 84

\$1537 18
seront vendues séparément.

Le magasin sera ouvert le vendredi la veille de la vente pour inspection.

Pour plus amples informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU

Curateur

1598 Rue Notre-Dame

MARCOTTE & Co } Montréal.
Encanteurs }

MAISON FONDÉE en 1880 EDOUARD PETIT, Horloger.

NO. 70, RUE PRINCIPALE, HULL

NOEL et Jour de l'An

Pour les Fêtes de Noël et Jour de l'An, aura lieu dans mon magasin une vente à grand rabais et pour argent comptant, vente qui durera jusqu'au 15 Janvier prochain.

Mes Montres, Bijoux et Pendules sont dans les derniers goûts et des meilleures qualités.



Remerciements

Je remercie mes nombreux clients et le public en général de la confiance qu'ils m'ont accordée jusqu'à ce jour, confiance que je saurai continuer de mériter, et leur présente mes meilleurs compliments tout en leur souhaitant une bonne et heureuse année.

15 pour Cent d'Escompte Jusqu'au 15 Janvier 1890

J. L. ORME & FILS,

Seuls Agents pour les

Meilleurs Pianos et Orgues

CANADIENS ET AMERICAINS.

"KNABE," New-York.

"FISCHER," "

"MASON & RISCH," Toronto.

"DOMINION," Bowmanville, Ont.

Chaque Instrument est GARANTI POUR CINQ ANS. Nos prix sont très bas et nos termes sont des plus libéraux. Venez et voyez notre magnifique assortiment.

113 & 115 RUE SPARKS, OTTAWA.

P. H. Charron & Freres

Sont maintenant rendus dans leur vaste magasin au coin des rues du

PONT ET CHARLES

Il est de l'avantage du Public d'aller leur rendre une visite, car il est toujours certain d'acheter à meilleur marché que dans aucune autre épicerie. A l'occasion des fêtes surtout, les gourmets y trouveront le plus bel assortiment de boissons et de vins les plus succulents importés des meilleurs maisons de l'étranger. Les prix sont remarquablement bas.

Une visite est sollicitée

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO. TUCKER

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES
GEO. TUCKER NA PAS
D'EGALE POUR LES
DOULEURS DES REINS
L'AMIE DES
DAMES

SIROR BOTANIQUE DE
GEO. TUCKER EST
GARANTI DE GUERIR LA
TOUX ET LA
COQUELICHE

ARRAPAHOU
BAUME DES MONTAGNES VERTES
DE GEO. TUCKER POUR
LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

\$5.000 DE RÉCOMPENSE POUR DE MEILLEURES MÉDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES DÉPÔTEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIE LES BOMBONS DE CHOCOLAT INDIVISIBLES DES MONTAGNES VERTES DE GEO. TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 122 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

LYMAN, FILS & CIE PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG, EN FACE DU CHAMP DE MARS

ARRAPAHOU, Baume de la MONTAGNE VERTE DE GEO. TUCKER

Remède interne et externe, le seul spécifique connu contre la Grippe et tout autre maladie contagieuse. Cette préparation du célèbre guérisseur sauvage est en vente chez F. BARRETTE, épiciers rue Wellington, Hull.

